

POUR VOS
cadeaux
de noce
MORETEAU
RUE DE LA REPUBLIQUE LYON
CENTRE COMMERCIAL PART-DIEU

LE PROGRES

1,20 F
0,80 F SUISSE

117^e ANNÉE

SAMEDI
13 DECEMBRE 1975
N° 39763

LES SPECIALISTES DU BIJOU
EN OR
DIAMANTS SOLITAIRES
ALLIANCES DIAMANTS
Au Lingot d'Or
55, place de la République, LYON
et 134, Grande-Rue, OULLINS

DIRECTION-REDACTION : 85, rue de la République, 69293 LYON CEDEX 1. Tél. Lyon (78) 37.53.11 et 37.59.21
chemin de Saint-Priest, 69680 CHABRIEU • Téléphone 26.66.66 • Publicité 26.61.61

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN
Léon DELAROCHE, Fondateur
LE JOURNAL DE LYON

43-45, av. de l'Opéra, 75002 PARIS
Tél. (1) 073.81.42 (4 lignes gr.)
10, pl. J.-Jaurès, 42000 ST-ETIENNE
Tél. (77) 32.74.11 (10 lignes gr.)
6, rue F.-Poulet, 38000 GRENOBLE
Tél. (76) 44.95.85 (4 lignes gr.)

Le mardi 9 décembre 1975, le petit Christophe Mérieux, 9 ans, fils aîné d'Alain et Chantal Mérieux, est enlevé sur le chemin de l'école vers 8 h 20 à Lyon. Pour le libérer, les ravisseurs réclament la fabuleuse somme de vingt millions de francs (près de treize millions d'euros actuels), la plus grande discrétion de la police et le silence de toute la presse. La famille décide de verser la rançon. Débutent quatre jours et trois nuits d'angoisse.

QUATRE JOURS D'INCROYABLE SUSPENSE A LYON

Christophe Mérieux (9 ans) enlevé mardi libéré, hier soir, par ses ravisseurs

La rançon record de 20 millions de francs avait été versée par sa famille (Berliet - Mérieux)



Dans quelques secondes, Christophe va se jeter dans les bras de ses parents à qui il vient simplement de dire par l'interphone : « C'est moi... »

L'angoisse de deux grandes familles lyonnaises a pris fin après une insupportable attente de quatre jours et trois nuits. Christophe Mérieux, un enfant de neuf ans, kidnappé mardi matin, a retrouvé les siens. Une rançon formidable, vingt millions, a été exigée par les ravisseurs selon un scénario qu'ils ont imposé aux parents, dès les premiers instants qui suivirent le rapt. Christophe Mérieux avait donc été enlevé mardi matin, alors qu'il venait de traverser la rue Duquesne pour entrer en classe, à l'école de la Rédemption. Un cours privé de la rue Lieutenant-Colonel-Prévoist. Un établissement situé aux Brotteaux et très proche du domicile paternel. Le majordome-chauffeur de la maison l'y accompagnait chaque matin. Mais depuis peu, on le laissait traverser seul - comme un grand -. Le serviteur, du reste, ne vit rien de l'enlèvement. Il l'apprit chez les Mérieux, où - l'on - venait de téléphoner. Quelques secondes suffirent à trois individus pour saisir l'enfant et le jeter dans une camionnette bâchée qui disparut en trombe sous les yeux de rares témoins sidérés. La rançon fut payée par le propre père de l'enfant, R. Alain Mérieux, au cours d'un rendez-vous nocturne près de Saint-André-de-Corcy (Ain). Trois hommes masqués ligotèrent M. Mérieux et s'emparèrent des sacs contenant l'argent. Mais un incident prolongera l'angoisse des parents d'une journée : les bandits avaient

oublié, dans leur précipitation, l'un des sacs renfermant quatre millions sur les vingt de la rançon.

Christophe Mérieux fut enfin retrouvé vendredi soir à Gerland par un passant qui le ramena chez lui. Il ne semblait pas trop éprouvé, bien que le petit bonhomme ait trouvé - plutôt assez méchants - ses ravisseurs.

Christophe Mérieux porte un nom qui a acquis une dimension internationale. Il est le petit-fils de Charles Mérieux, dont l'Institut regroupe les célèbres laboratoires. Sa mère, née Chantal Berliet, est la fille de Paul Berliet, un patronyme qui évoque les usines de poids lourds de Venissieux, les contrats avec l'Afrique, la Chine.

Pourquoi ne parlons-nous qu'aujourd'hui seulement de cette affaire ? Certes, l'honneur de la presse est de tout dire, mais il arrive que des circonstances exceptionnelles nous conduisent à observer le silence.

Quand la vie d'un enfant peut être en jeu, par exemple. Fût-il l'espérance d'un empire industriel ou la fierté d'un modeste foyer. Cette loi sacrée du silence a été observée dans l'ensemble de la presse, à l'exception d'une lourde allusion faite sur la première chaîne de télévision, mardi soir. Les gangsters avaient dicté leurs conditions : ni police, ni presse autour des tractations, sinon...

Chantage classique, dont l'actualité nous offre presque quotidiennement d'odieuses illustrations. Une fois de plus, un acte de gangstérisme hors série a été perpétré à Lyon. Le dénouement a été heureux, mais, au soulagement général ressentit, se mêlent sourde colère et inquiétudes devant l'audace et les exigences des kidnappeurs et preneurs d'otages : Jusqu'à quand cela va-t-il durer ? Jusqu'où iront-ils ?



Christophe vient de retrouver ses parents, Alain et Chantal Mérieux

EN PAGES 4 ET 5, L'ENQUÊTE DE PIERRE MERINDOL, MARCEL LEGENDRE ET AGNES GUENARD
ET LES PHOTOS DE NOEL LIEBER, GERARD MALIE, EDMOND ROUSSEL ET B. SCHREIER)

Le film de T.F. 1 sur un camp soviétique

« Si c'est vrai, nous réprovoquons formellement » déclare le P.C. français

(EN PAGE 2, LE COMMENTAIRE DE CLAUDE MARTIAL ET L'ENSEMBLE DE NOS INFORMATIONS)

MADRID: LE SOUFFLE LIBERAL Le leader syndicaliste Camacho a été relaxé et libéré

Le leader syndicaliste espagnol Marcelino Camacho, a été libéré hier après avoir été arrêté dimanche matin, on le sait en liberté pure et simple. Expliquant son arrêt dimanche dernier Camacho a dit qu'il son avis - d'une action de certains éléments d'extrême gauche cherchant à ruiner les efforts de réconciliation, de l'Etat et d'harmonie faits par le nouveau roi -.

Hier, le tribunal de l'ordre public n° 2, a aboli les poursuites contre le leader syndicaliste et a ordonné sa libération pure et simple. Expliquant son arrêt dimanche dernier Camacho a dit qu'il son avis - d'une action de certains éléments d'extrême gauche cherchant à ruiner les efforts de réconciliation, de l'Etat et d'harmonie faits par le nouveau roi -.

Les médecins vont ratifier la nouvelle convention avec la Sécurité sociale

(NOS INFORMATIONS EN PAGE 3)

LUMILLOT
DE FAVIER MILLIAT
il faut réinventer la page

LONDRES: Les terroristes se sont rendus (EN DERNIERE PAGE)

TREVE

Nous nous sommes tus ! Non sans de secrètes déchirures. ... et trois nuits et tandis que se

étape animée
Nicola Moser
à belle façon
print tous les
clament Van
le très attaché
place dans les
iment général,
ents. A l'arri-
se délater se
as en signe de

SPECIALE
ENTAIRES
VOURRON)

ERO

Les courses hinn



KIDNAPPING

CHEZ LES MÉRIEUX

par **Christophe Gallet**

Lyon sort tout juste de l'affaire du juge Renaud, assassiné le 3 juillet 1975, quand le mardi 9 décembre, l'establishment lyonnais est défié à travers deux des plus grandes familles lyonnaises, les Berliet et les Mérieux.

Il est 8 h 20. René, le maître d'hôtel de la famille, accompagne le petit Christophe Mérieux, 9 ans, à l'école de la Rédemption, à 600 mètres de l'appartement familial situé dans un immeuble moderne du 39, rue Félix-Jacquier, dans le quartier des Brotteaux. Depuis une dizaine de jours, Christophe Mérieux fait seul les derniers 200 mètres. Quand un homme casqué l'agrippe et le fait monter dans une Peugeot 404 à plateau bâché, l'une des plus retentissantes affaires de Lyon débute.

Vers 9 heures, Chantal Mérieux, la fille de l'industriel du poids lourds Paul Berliet, mariée à Alain Mérieux, 37 ans, dont elle a eu trois enfants, répond au téléphone. Au bout de l'appareil, une voix la tétanise en lui annonçant le rapt de son fils et le montant de la rançon : dix millions de francs.

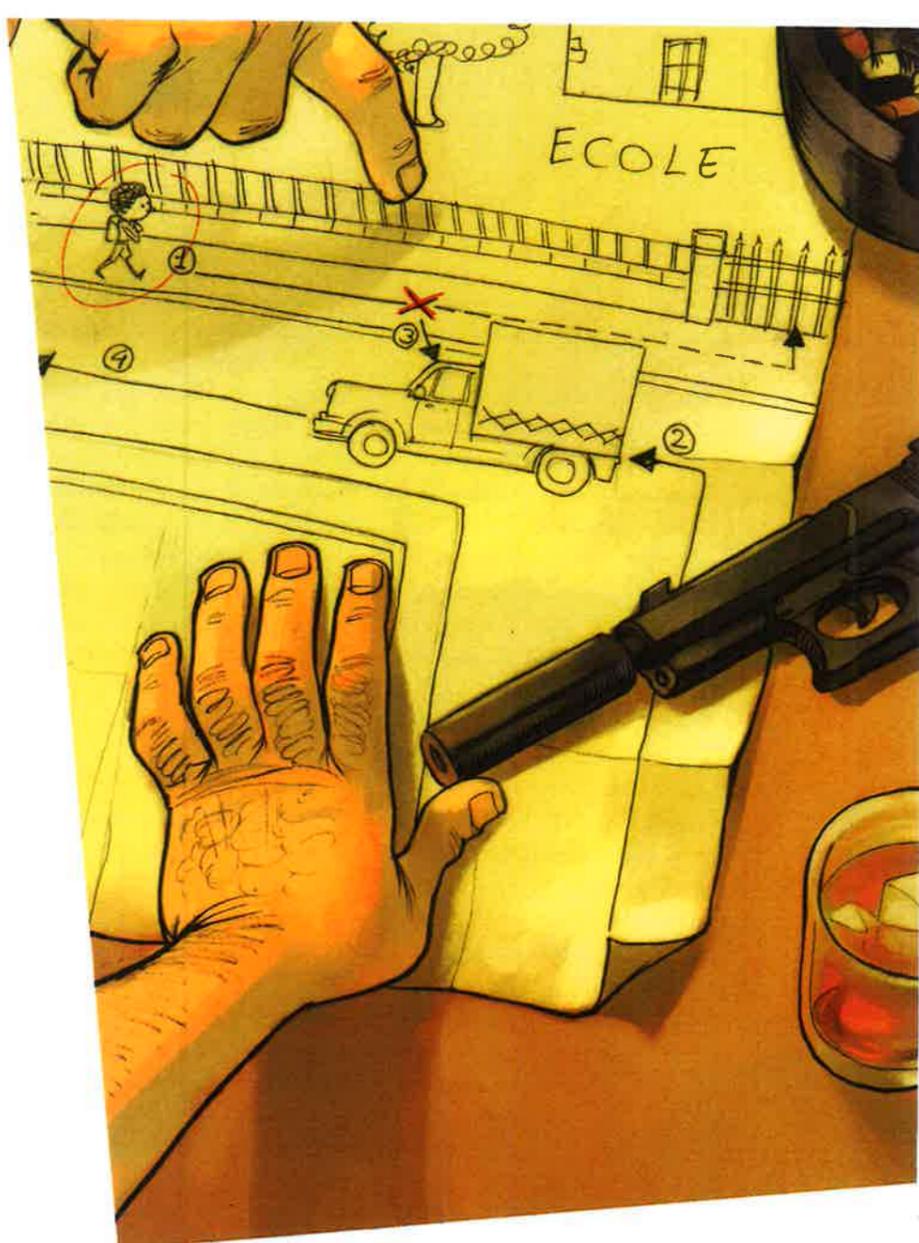
Alain Mérieux, PDG de l'Institut Mérieux, parti en voyage à Paris, rentre immédiatement par le premier avion. Les ravisseurs reprennent contact vers 13 h 30. Ils doublent la rançon, qui passe à vingt millions de francs (près de treize millions d'euros actuels), et veulent que la police soit tenue à l'écart.

La famille de Christophe Mérieux prévient le Premier ministre Jacques Chirac et lui demande d'intercéder auprès du ministre de l'Intérieur, Michel Poniatowski. La discussion est orageuse. Les conditions sont acceptées. La police mais aussi la presse observeront la plus grande discrétion. L'ancien directeur des Renseignements généraux de Paris, Roger Chaix, préfet de police de Lyon depuis le 29 octobre, promet de communiquer tous les détails aux journalistes après le dénouement de l'affaire.

Alain Mérieux, pour se guider dans les eaux troubles où les gangsters le plongent, fait appel à un de ses amis, le commissaire Claude Bardou, chef de la section criminelle du SRPJ (service régional de police judiciaire) de Versailles.

À 19 heures, troisième appel. La rançon sera panachée pour moitié en billets de cent francs, le reste en monnaies allemande, suisse et hollandaise. Les ravisseurs laissent jusqu'au lendemain mercredi, 17 heures, pour rassembler les devises. Le père d'Alain Mérieux, Charles Mérieux, 68 ans, engage ses biens personnels auprès des banques. Un véritable tour de force est réalisé pour rassembler les 140 kilos de billets.

Les ravisseurs lancent le jeu de piste à 20 h 30. Du bar Le Martini, avenue Foch, à proximité de chez lui, Alain Mérieux doit aller au Président, avenue de Grande-Bretagne, puis prendre l'A6 en direction du nord. À Anse, Alain Mérieux stoppe sa BMW 3000, transformée en « tirelire » avec ses sept sacs de jute remplis de billets, et s'interroge. Il n'y a eu aucun signe. Et si « l'A6 » ce n'était pas plutôt « la 6 », la nationale 6 et non l'auto-



Dessin de Nans Muscat.

La famille de Christophe Mérieux prévient le Premier ministre Jacques Chirac et lui demande d'intercéder auprès du ministre de l'Intérieur.

route A6 ? Alain Mérieux rebrousse chemin et, de Vaise, prend la N6. Mais toujours rien. Le rendez-vous est manqué.

Les ravisseurs, qui se manifestent le lendemain dans la matinée, le lui reprochent assez sérieusement. L'ambiance est d'autant plus pesante et angoissante qu'Alain Mérieux n'a eu aucun signe de vie de son fils.

Le jeu de téléguidage reprend vers 17 h 30. Direction L'Estaminet, puis le café du Commerce, rue de Gerland, et enfin la route de Bourg-en-Bresse par Trévoux, en plein brouillard, avant de nouvelles instructions sur une borne à incendie donnant l'ordre de prendre une petite route. À Saint-André-de-Corcy, une Peugeot 504 vient à la hauteur de la BMW d'Alain Mérieux. Le passager, cagoulé, ganté et armé d'un automatique, lui fait signe de s'arrêter et monte s'asseoir à côté de lui. Suivie par une Alfa Romeo surgie de la nuit, la BMW se gare un peu plus loin.

Dans un état de fébrilité certain, les deux conducteurs et le passager trans-

vasent les sacs dans l'Alfa. « Ils étaient comme rendus fous par l'argent », témoignera Alain Mérieux. L'industriel est menotté au volant de sa voiture. La 504 et l'Alfa s'évanouissent dans le brouillard d'une affaire hors norme. Alain Mérieux se rend compte, stupéfait, qu'il est dans la cour d'une ferme. Les gendarmes font une découverte encore plus surprenante : les ravisseurs ont oublié les devises hollandaises, soit quatre millions de francs.

Le lendemain jeudi, en début d'après-midi, les malfrats appellent Alain Mérieux, qui proteste vigoureusement de son innocence. Ils en resteront là, tout en repoussant, pour un problème d'échange des devises, la libération de l'enfant vers 20 h 30, délai que se fixe le préfet de police Roger Chaix, pour lancer ses policiers.

Le visage ravagé par l'inquiétude et la fatigue, Alain Mérieux est épuisé, « sa détresse et sa dignité sont bouleversantes ». Son calvaire prend fin à 20 h 40, quand son fils, après avoir voyagé dans une poubelle, est libéré devant le garage Volvo de l'avenue Jean-Jaurès à Lyon. Un convoi s'ébranle, « dans un incroyable carrousel de puissantes voitures », depuis la rue Jacquier avec Paul Berliet et Charles

Mérieux en tête. Mais avant qu'il n'arrive à destination, un enfant s'adresse à Marc, un passant : « Je suis Christophe. On m'a enlevé. » Le Lyonnais tombe sur les portes closes du commissariat de la place Jean-Macé. On se rendra donc jusqu'au domicile familial. Quand la porte s'ouvre, Christophe Mérieux s'exclame : « C'est moi ! »

À sa famille qui l'entoure, il avoue avoir eu « un peu peur ». Mais il parle aisément, fait le tour de l'appartement, s'émerveille devant la crèche de Noël installée pendant son absence et raconte son « aventure » aux journalistes. Il lui semble avoir été gardé dans une maison délabrée, avec des trains pas loin, « en tout cas, c'était dans une montagne, il y avait de la neige », précise-t-il devant les journalistes de télévision qui révèlent l'affaire au public.

L'enquête, sous la direction du juge d'instruction Jean Veyre, commence. Les policiers du contrôleur général Robert Mattéi, chef de la police judiciaire (PJ) de Lyon, et ceux de ses adjoints Georges Nicolaï, patron du groupe de répression du banditisme (GRB), et Jacques Franquet, chef de la section criminelle, ouvrent toutes les pistes et travaillent tous azimuts. Les efforts sont rapidement payants. Dès les premiers jours, un truand d'envergure, retraité du milieu lyonnais, est identifié en réécoutant les enregistrements des appels des ravisseurs. Un inspecteur du GRB de Lyon, Marcel Aillot, a reconnu



sa voix. « J'étais allé le voir dans le Nord pour les besoins d'une enquête sur une de ses relations, René Vial, un proxénète retrouvé mort en juillet 1974. J'avais alors remarqué qu'il avait une voix particulière avec certaines intonations. J'en ai parlé à ma hiérarchie. On a fait les comparaisons avec mes collègues de Lille qui surveillaient par usage son bar. C'était bien ça », se souvient le commandant Aillot qui souligne : « C'est une des rares fois où l'on a identifié un individu comme ça, par la voix. »

Louis Guillaud, 47 ans, est une vieille connaissance de la police. Ses spécialités : les affaires de braquage et de proxénétisme. Sa particularité : sa voix et son mutisme. On l'appelle la Carpe. Mais depuis sa sortie de prison en 1972, on le dit rangé, partageant son temps entre l'Espagne et le Nord de la France où son amie exploite un bar, le Valberg.



Les gendarmes retrouvent Alain Mérieux menotté au volant de sa voiture. Dans leur précipitation, les malfrats oublient sur place quatre millions de francs en devises hollandaises.

Dessins de Morgane Velten.

L'Alfa Romeo des malfaiteurs est retrouvée le 14 décembre. Ce sont deux chasseurs qui ont prévenu la gendarmerie de Neuville. Le véhicule est sur le parking du cimetière de Fontaine-Saint-Martin. Au pied d'un banc, la police découvre les cagoules du rapt.



Archives Le Progrès

À Paris, les enquêteurs de l'Office central pour la répression du banditisme (OCRB) dirigé par Joseph Le Bruchec et son adjoint Charles Pellegrini, qui font aussi feu de tout bois, le localisent dans la péninsule ibérique puis, de retour en France, le « logent » dans un petit studio qu'il loue sous un faux nom à Puteaux dans les Hauts-de-Seine. L'appartement est mis sur écoute. Les policiers découvrent qu'il a commencé à

« C'est elle, je la reconnais, c'est la voix du ravisseur de mon enfant. »

échanger sa part de rançon contre des lingots d'or. Le mercredi 25 février 1976, Guillaud rentre dans un bureau de change du quartier de la Bourse à Paris avec un volumineux sac de sport : il contient 1,2 million de francs provenant de la rançon (près de 800 000 euros actuels). L'agent de change l'invite à repasser vers 13 heures. Alors qu'il vient de s'attabler au restaurant Le Montegrosso, en compagnie d'un malfaiteur franco-espagnol et d'une femme, Guillaud est menotté en un tour de main par les policiers de l'OCRB et de la PJ de Lyon. Des lingots d'or d'une valeur de 400 000 francs sont récupérés dans son studio (près de 265 000 euros actuels).

L'annonce de l'interpellation sonne comme un coup de théâtre. Mais Guillaud dit n'être qu'un simple receleur. Le jeudi 26 février, Alain Mérieux, revenu en urgence de New York, est présenté en fin de soirée à cinq hommes. Au quatrième, il reconnaît la voix de Guillaud et

s'exclame : « C'est elle, je la reconnais, c'est la voix du ravisseur de mon enfant. » La Carpe avoue sa participation mais se défend d'être le cerveau. Il dit être arrivé à Lyon la veille du rapt et n'être qu'un agent de liaison.

Le 1^{er} mars, un courrier anonyme reçu par la police après la diffusion de la photo de Guillaud le 27, révèle le lieu possible de la séquestration : un appartement du 9, rue de la Commune-de-Paris à Oullins. Les enquêteurs s'interrogent : la jeune victime a fait la description d'une maison délabrée entourée de neige. La PJ détermine que l'appartement a été loué par Paul Guimet, un forain. Des voisins reconnaissent sur photo Jean-Pierre Marin, un malfaiteur de 32 ans qui intéresse d'autant plus la PJ que son nom a été cité par un « indic » dans un rapport policier sur l'autre

grande affaire de Lyon, l'assassinat du juge Renaud. Les empreintes relevées dans l'appartement finissent de confirmer le besoin de l'entendre : cinq lui appartiennent et il y a celles de l'enfant.

La police repère Marin le 9 mars à Champagne-au-Mont-d'Or, alors qu'il est chez Maurice D. et Michèle M., un couple d'amis. Lorsque Michèle sort vers 13 heures pour se rendre sur son lieu de travail, elle remarque la présence inhabituelle de plusieurs véhicules dans la rue. Aussitôt alerté, Jean-Pierre Marin se précipite au volant de sa DS et démarre en trombe. Quelques mètres plus loin, au bout du chemin de l'Époux, il percute la Renault 16 du commissaire Nicolaï et de l'inspecteur Aillot. Une fusillade éclate. Marin est touché mortellement à deux reprises.

L'affaire Christophe Mérieux n'offrira plus de coup de théâtre, hormis un rebondissement fin juillet 1977 : l'amie de Guillaud, Arlette Piébois, 27 ans, est appréhendée à Louvain



Archives Le Progrès

On a découvert les empreintes de Jean-Pierre Marin avec celles de Christophe Mérieux dans l'appartement d'Oullins. Prévenu de l'arrivée de la police, le malfaiteur décide de s'enfuir. Une fusillade éclate. Marin est tué.



Archives Le Progrès

Après avoir retrouvé leur fils, les Mérieux acceptent de répondre aux questions des journalistes. Pour ne pas contraindre les négociations, la presse avait accepté le silence. Dans *Le Progrès*, Pierre Mérimodol écrira : « Il y avait le devoir d'information, il y avait aussi la vie de l'enfant. »



Archives Le Progrès

Louis Guillaud, dit la Carpe, (à droite) avec le commissaire Georges Nicolai (à gauche), chef du groupe de répression du banditisme de la PJ de Lyon. Sa voix reconnue par un inspecteur de la PJ de Lyon, Marcel Aillot, l'OCRB est chargé de le retrouver.

Christophe, de retour chez lui, est accompagné par Marc. Il l'a croisé avenue Jean-Jaurès, tout juste libéré, après un voyage dans une poubelle. Le passant s'est rendu au commissariat qui est fermé. Il va alors au domicile des Mérieux.



Archives Le Progrès

en Belgique, soupçonnée d'avoir été présente lors de l'enlèvement. Extradée en France le 9 novembre 1977, elle déclare qu'elle était en Espagne. L'argent ? Issu d'une affaire de fausses pierres précieuses réalisée en Italie... Le lundi 14 décembre 1981, Louis Guillaud comparait pendant quatre jours devant les assises du Rhône, présidées par Roger Robin, dans un procès sous haute surveillance, surtout le premier jour. Guillaud, quinquagénaire à la barbe blanche et aux lunettes cerclées d'or, fidèle à sa réputation, se borne à son rôle d'agent de liaison. L'avocat général, M^e Bonnefoy des Aulnais, requiert la perpétuité. Guillaud, que la police a qualifié de truand à principes, se voit accorder les circonstances atténuantes en raison de l'issue du rapt, et est condamné à vingt ans de réclusion criminelle le jeudi 17 décembre, Arlette Piébois à cinq ans de prison, et Gilberte Guillaud, son ex-femme, à huit mois, 100 000 francs provenant de la rançon ayant été découverts chez elle (près de 66 000 euros actuels). Son beau-frère, Albert Novel, et sa belle-sœur, Denise, inquiétés après son arrestation sont acquittés. Guillaud avait fait déposer chez leur notaire une somme d'argent sans qu'il leur en dise la provenance. Le reste de la rançon, soit environ quatorze millions de francs (près de neuf millions d'euros actuels), ne sera jamais retrouvée. Pour éponger la dette contractée, Charles Mérieux devra mettre en vente ses salles de

cinéma, dont l'Astoria, l'Eldorado et le Cinéjournal.

Pendant le rapt, les ravisseurs ont dit agir en commando politique soutenant la cause palestinienne. À son procès, Guillaud parlera d'une cause catalane. Mais les autorités, qui liront ou entendront toutes les hypothèses, ont eu une autre conviction. Roger Chaix déclarait peu après l'arrestation de Guillaud qu'« il n'y avait ni cerveau ni instigateur, mais quatre associés à responsabilités égales ». Deux ont été identifiés. Pour les deux autres, des noms de truands lyonnais, dans la mouvance de Guillaud et Marin, ont été avancés, dont celui d'un malfaiteur franco-espagnol, surnommé Pequén, resté introuvable malgré les efforts de la PJ. Guillaud a été libéré le 25 janvier 1990. Il s'est supprimé le jour de Noël 2008, à 78 ans, emportant avec lui ses secrets.

Alors qu'il devait prendre la direction de bioMérieux en remplacement de son père, Christophe Mérieux a succombé à une crise cardiaque à la fin de l'été 2006 dans la piscine de la propriété familiale. La Fondation Rodolphe Mérieux, créée en 2001 en mémoire de l'autre fils tragiquement disparu d'Alain Mérieux, a été renommée en 2007 Fondation Christophe et Rodolphe Mérieux. Placée sous l'égide de l'Institut de France, elle leur rend hommage en contribuant « à la création dans les pays en développement de structures de santé pour la formation, le diagnostic ou encore la thérapie ».

DATES CLÉS

ANNÉE 1975

9 décembre
Christophe Mérieux est enlevé sur le chemin de l'école.

11 décembre
La rançon est remise par Alain Mérieux à trois inconnus dans la cour d'une ferme à Saint-André-de-Corcy.

12 décembre
Christophe Mérieux est libéré vers 20 h 40. Aux alentours du 20 décembre, le policier Marcel Aillot identifie la voix de Louis Guillaud, dit la Carpe.

ANNÉE 1976

25 février
Louis Guillaud est interpellé par l'OCRB et la PJ de Lyon dans un restaurant de Paris.

1^{er} mars
Un courrier révèle le lieu possible du rapt, un appartement à Oullins. Les empreintes de Christophe Mérieux et d'un malfaiteur lyonnais, Jean-Pierre Marin, sont retrouvées.

9 mars
La PJ tente d'interpeller à Champagne-au-Mont-d'Or Jean-Pierre Marin qui est abattu au cours d'une fusillade avec les policiers.

Fin juillet 1977
L'amie de Guillaud, Arlette Piébois, est interpellée à Louvain en Belgique, suspectée d'avoir été présente lors de l'enlèvement.

14 décembre 1981
Louis Guillaud comparait devant les assises du Rhône. Il écope de vingt ans de réclusion criminelle.

Libéré après quatre jours → de séquestration, le petit Christophe avoue avoir eu « un peu peur ». Sur les quatre kidnappeurs, deux ont été identifiés : Jean-Pierre Marin abattu au cours d'une fusillade, lors de son interpellation, et Louis Guillaud, arrêté et condamné à vingt ans de prison en 1981.

Dessin de Morgane Veltin.

